

LA COMPAGNIE DES ALPES

Le loisir à la cote

Installée à Boulogne-Billancourt depuis son origine, La compagnie des Alpes est l'un des acteurs majeurs du loisir en Europe. Alors qu'elle s'apprête à entrer dans le capital du Futuroscope, ses vingt-et-un ans d'existence marquent un tournant dans son développement. Entretien avec Sandra Picard, directrice de la Communication.

Comment est née La Compagnie des Alpes ?

Dans les années 70-80, il y a eu en France la volonté de développer de grandes stations de ski, mais au milieu des années 80 la crise ralentit le marché immobilier de montagne : les promoteurs, qui ont construit de grandes stations intégrées gérées par des opérateurs uniques, se désengagent. La Caisse des Dépôts et Consignations s'intéresse à ce secteur. Elle crée La Compagnie des Alpes en 1989 qui acquiert le contrôle de sociétés d'exploitation de domaines skiables selon des critères précis (stations en haute altitude, de renommée internationale, avec une bonne offre d'hébergements et d'équipements). Ces critères se sont avérés judicieux : nous connaissons depuis vingt ans un développement ininterrompu.

Pourquoi avoir choisi de développer l'activité parc de loisirs ?

Auparavant 90 à 95 % du chiffre d'affaires de la société était réalisé sur cinq mois de l'année. Nous souhaitons développer une activité qui assure une continuité saisonnière et permette la répartition du risque climatique et géographique. Les parcs de loisirs se sont imposés d'autant qu'ils ont des spécificités parfois identiques aux domaines skiables : gestion de flux, accueil, sécurité et entretien de matériel. En 2002, nous avons réalisé une OPA amicale

sur le Groupe Grévin & Cie (alors propriétaire d'une dizaine de parcs dont le Parc Astérix et le Musée Grévin, Le Grand Aquarium de Saint-Malo, pour ne citer que ceux-là), puis, suit entre 2003 et 2006 l'acquisition de cinq autres parcs de grande ou moyenne taille (Aquaparc du Bouveret, Planète Sauvage, Mer de Sable...) et enfin l'acquisition de cinq parcs du groupe StarParks en juin 2006 qui donne accès à une belle marque européenne, Walibi, et qui offre un maillage intéressant dans le nord de l'Europe. Au total, La Compagnie des Alpes compte désormais 15 domaines skiables et 21 parcs de loisirs.

Vous vous apprêtez à devenir actionnaire du Futuroscope. Vous avez dans le même temps vendu deux domaines skiables. Quelle stratégie sous-tend ces opérations ?

Pendant vingt ans, Jean-Pierre Sonois, fondateur et ancien président de la CDA, a mis la société sur la voie de la croissance, essentiellement par acquisitions externes. Depuis l'arrivée de Dominique Marcel, en octobre 2008, nous sommes dans un renouvellement stratégique. Nous avons défini des orientations pour poursuivre notre développement avec une nouvelle organisation interne, mais aussi une gestion dynamique des actifs en nous concentrant sur des sites ↵



©La Compagnie des Alpes

✓ La société boulognaise La Compagnie des Alpes est l'un des acteurs majeurs du loisir en Europe. Elle détient le Parc Astérix ou encore le Musée Grévin.

Fiche d'identité

✓ **Boulognaise depuis son origine,** La compagnie des Alpes a installé son siège social au 89 rue Escudier.

✓ **Chiffre d'affaire en 2009 :** 576 millions d'euros (53 % domaines skiables et 47 % parcs de loisirs).

✓ **4 337 employés** dont 3 109 en France et 80 à Boulogne-Billancourt.

✓ **15 domaines skiables** dont Tignes, Serre Chevalier, Les Deux Alpes, La Plagne, Avoriaz...

✓ **21 parcs de loisirs** dont le musée Grévin, le parc Astérix, France miniature, Walibi...

↳ porteurs et en sortant de ceux qui ont un potentiel de valorisation plus limité, une politique d'investissements ambitieux et ciblés, la poursuite d'une croissance externe (en partenariat par exemple) et enfin un développement d'une branche « conseil en ingénierie et assistance » pour vendre notre savoir-faire. Nous avons été ainsi contactés pour l'organisation des futurs JO d'hiver à Sotchi.

Beaucoup de parcs de loisirs ont connu des revers de fréquentation, quelle est votre recette pour maintenir une activité croissante ?

L'idée selon laquelle chaque année ou tous les deux ans un parc doit investir massivement dans une nouvelle attraction est révolue. Il faut investir, mais de manière innovante et ciblée. Le public est sensible à l'histoire racontée et au sens. Walibi, par exemple, à un capital sympathie, mais l'histoire de ce petit kangourou manquait de corps et d'essence. Alors nous avons créé une genèse et un univers onirique avec des spécialistes de l'animation. En 2011, les parcs Walibi ouvriront dans une nouvelle version. Nous veillons aussi à renouveler les attractions et à proposer un événementiel riche et varié.

Vous êtes implantés en Europe, envisagez-vous à terme un développement dans d'autres continents ?

Oui, avec le musée Grévin notamment. Nous voulons proposer des franchises d'ici 18 mois à deux ans en Asie et au Canada. Notre société est pragmatique, nous ne nous développons que dans les secteurs que nous connaissons. La société de conseils et d'ingénierie, par exemple, nous permettra de mieux appréhender d'autres acteurs à l'étranger et pourquoi pas d'investir.

Pourquoi avoir choisi Boulogne-Billancourt ?

Nous y sommes installés depuis le début. Quand nous avons cherché de nouveaux locaux, nous avons choisi de rester à Boulogne-Billancourt pour sa qualité de vie. ●

**Propos recueillis
par Domitille de Veyrac**

PREMIER CONGRÈS DU 22 AU 24 OCT « Santé au cœur de

Conçu et organisé par une entreprise bouloonnaise, un projet inédit visant à approfondir la dimension urbaine de la santé en ville verra le jour à Boulogne-Billancourt en octobre prochain. Son but est de rassembler tous les acteurs de la santé impliqués dans la vie de la cité.

✓ **Didier Turcan, PDG de Covos Baxon.**



Du 22 au 24 octobre, un congrès se tiendra au Carré Belle-Feuille afin de rassembler professionnels de la santé ; pharmaciens, praticiens, industriels mais aussi sociologues, architectes, urbanistes, élus, dans le but d'étudier les aspects urbains de la santé, les pathologies qui y sont liées, et de jeter les bases d'une économie de la santé dans le cadre citoyen.

A l'origine de cette initiative, soutenue par de grandes institutions locales et

nationales, une agence d'événements et de communication bouloonnaise spécialisée dans le médical, Covos Baxon, dont le président Didier Turcan, professe une passion conjugquée pour le monde de la santé et l'univers de la ville : « Nous avons vocation à donner une tribune à tous ces acteurs, parce que l'organisation de la santé est en plein bouleversement, législatif entre autres. Les lois en cours de préparation redonnent un rôle essentiel au pharmacien au cœur de la cité ou à l'infirmière dans la chaîne de soins. En parallèle, les villes, les régions, vont devoir s'impliquer de plus en plus dans la politique de santé, dans la gestion





©DR

OBRE PROCHAIN la cité »

du bien-être des citoyens. Débattre de ces questions en ayant une approche pluridisciplinaire et transversale est une nécessité. »

Comment organiser la voie publique pour optimiser la sécurité, l'environnement, les prises en charge à domicile, l'hôpital hors les murs, les soins aux seniors ? Les problématiques sont nombreuses. « Le maître-mot du futur système de santé sera la prévention et son corollaire, l'éducation thérapeutique. Le système actuel doit impérativement évoluer. Des solutions existent, certaines ont parfois été énoncées dans le cadre des « plans cancer » et autres. Mais elles doivent s'inscrire dans le territoire, dans la cité et utiliser toutes les ressources des partenariats public-privé » ajoute Didier Turcan. Rendez-vous en octobre. ●

✓ **Congrès « Santé au cœur de la cité »**
22 au 24 octobre 2010
Site : www.santeaucoeurdelacite.com



©DR

OPÉRATION CHARTE QUALITÉ

Des artisans boulonnais récompensés

Le 19 mai, 110 artisans boulonnais étaient réunis dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville pour recevoir la Charte qualité des mains du Député-Maire Pierre-Christophe Baguet et de Daniel Goupilat, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine. « Depuis 2003, l'opération Charte Qualité, fruit d'un partenariat renouvelé entre notre ville et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, entend valoriser toujours plus la qualité de service que les artisans boulonnais réservent à leur clientèle. » a expliqué le Député-Maire. À cette occasion, la nouvelle édition du Guide des artisans de qualité leur a été remise. Vous y retrouverez un annuaire des entreprises artisanales boulonnaises dans différents domaines : alimentation, bâtiment, bois et ameublement, fabrication, travail des métaux, services et textile. ●

✓ **Pour le télécharger, rendez-vous sur www.boulognebillancourt.com.**
Retrouvez la liste des lauréats dans le BBI de septembre 2010.

PRIX GRAND PUBLIC DES ARCHITECTURES CONTEMPORAINES

5 projets boulonnais en compétition



©DR

Le Pavillon de l'Arsenal, centre d'information et d'exposition d'urbanisme et d'architecture de Paris, organise le premier prix grand public des architectures contemporaines. Plusieurs projets de l'opération Ile Seguin-Rives de Seine sont en compétition. Ils ont été retenus pour leur signature architecturale et urbaine forte, et pour la qualité de leur réalisation, souhaitées par la Ville de Boulogne-Billancourt et son aménageur, la SAEM

Val de Seine. En juin, le Pavillon de l'Arsenal vous invite à découvrir sur le site www.prixpublicarchi.com, une sélection de bâtiments remarquables, récemment construits, et à exprimer votre préférence. Début juillet, en soumettant votre candidature, vous pourrez aussi participer au jury final qui désignera, parmi les 20 bâtiments élus sur internet, le Prix grand public. Pendant tout l'été 2010, retrouvez ces bâtiments exposés au Pavillon de l'Arsenal et découvrez le palmarès des meilleures architectures de ces dernières années dans la métropole parisienne. ●

✓ **Soutenez les projets boulonnais et votez pour vos bâtiments préférés sur www.prixpublicarchi.com**
* Pavillon de l'Arsenal – 21, bld Morland 75004 Paris – www.pavillon-arsenal.com - Entrée libre